

Rapport annuel **2024**



CONSEILS
DE QUARTIER

Saint-Sacrement





RAPPORT ANNUEL 2024

TABLE DES MATIÈRES

1	3	
2	4	
	2.1	4
	2.2	4
	2.3	4
	2.4	5
	2.5	5
	2.6	6
3	99	
4	155	
	4.1	Un quartier animé où il fait bon vivre ensemble dans la solidarité, l’inclusion et la diversité155
	4.2	Un quartier sécuritaire pour tous et encore plus vert155
	4.3	Un conseil de quartier dynamique, impliqué et au service des citoyens16
5	1919	

1 MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration vous présentent le rapport annuel 2024 (janvier à décembre) du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Ce rapport rend compte des activités réalisées au cours de l'année et des états financiers du conseil.

Le conseil de quartier remercie tous ceux et celles qui ont assisté aux assemblées et qui ont participé d'une manière ou d'une autre à le guider dans ses résolutions et ses décisions.

Le conseil d'administration tient à souligner la contribution de madame Marie Lagier, cheffe d'équipe - consultations publiques, pour son indispensable soutien tout au long de l'année.

Il remercie également madame Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale du district Montcalm - Saint-Sacrement, pour sa participation aux assemblées et son sincère engagement auprès de la communauté. Un merci spécial doit également être adressé à madame Élisabeth Farinacci, qui a quitté le conseil en 2024 après une participation des plus enthousiastes.

Le conseil d'administration
du conseil de quartier de Saint- Sacrement

2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les affaires du conseil de quartier sont dirigées par un conseil d'administration. Celui-ci peut comprendre jusqu'à huit membres élus par la population du quartier. Quatre postes sont réservés aux femmes et quatre sont réservés aux hommes. Le conseil d'administration peut s'adjoindre en plus jusqu'à trois membres cooptés. La conseillère du district de Montcalm – Saint-Sacrement est membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration du quartier de Saint-Sacrement comptait quatre administratrices et quatre administrateurs élus ainsi qu'une administratrice cooptée. Cinq mandats sont échus à l'assemblée générale de 2025 et quatre le seront à celle de 2026.

Membres avec droit de vote

M. Bertrand Gemme	Président (2026)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
M ^{me} Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
M ^{me} Yanti Zhang	Trésorière (2026)
M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
M ^{me} Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
M ^{me} Myriam Reiss	Administratrice (2025)
M ^{me} Lise Santerre	Administratrice (2025)

Membre sans droit de vote du district de Montcalm-Saint-Sacrement

M^{me} Catherine Vallières-Roland Conseillère municipale

2.2 FONCTIONNEMENT

En 2024, le conseil de quartier de Saint-Sacrement a tenu dix assemblées ordinaires ainsi qu'une assemblée générale.

De ces 11 assemblées, neuf ont eu lieu en présence, une en mode hybride (mars) et une en vidéoconférence (janvier).

Les [procès-verbaux](#) de ces assemblées sont disponibles sur la page du conseil de quartier de Saint-Sacrement du site Internet de la Ville de Québec. Dix rencontres de travail ont également été tenues par le conseil d'administration pour préparer les dossiers et approfondir certains sujets.

2.3 RÔLE DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme de consultation constitué selon les dispositions de la [Charte de la Ville de Québec, section IV](#). Il est une personne morale au sens du Code civil du Québec et il est régi, dans la mesure où elle est applicable, par la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38).

Le [Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier](#) encadre l'organisation du conseil de quartier et la [Politique de participation publique de la Ville de Québec](#), en vigueur depuis le 1^{er} mai 2021, définit les principaux mandats qui lui sont confiés.

Le conseil de quartier est un interlocuteur privilégié de la Ville pour permettre aux citoyens et citoyennes de faire valoir leurs opinions et leurs intérêts à l'égard des questions qui concernent leur quartier. Il peut également jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu afin que tous les points de vue soient entendus. En plus de ce rôle, il est habilité, dans la mesure des ressources qui lui sont allouées, à prendre des initiatives pour stimuler la participation et l'intérêt de la population pour le quartier. Le principal moyen d'expression du conseil de quartier est par résolution transmise aux instances concernées.

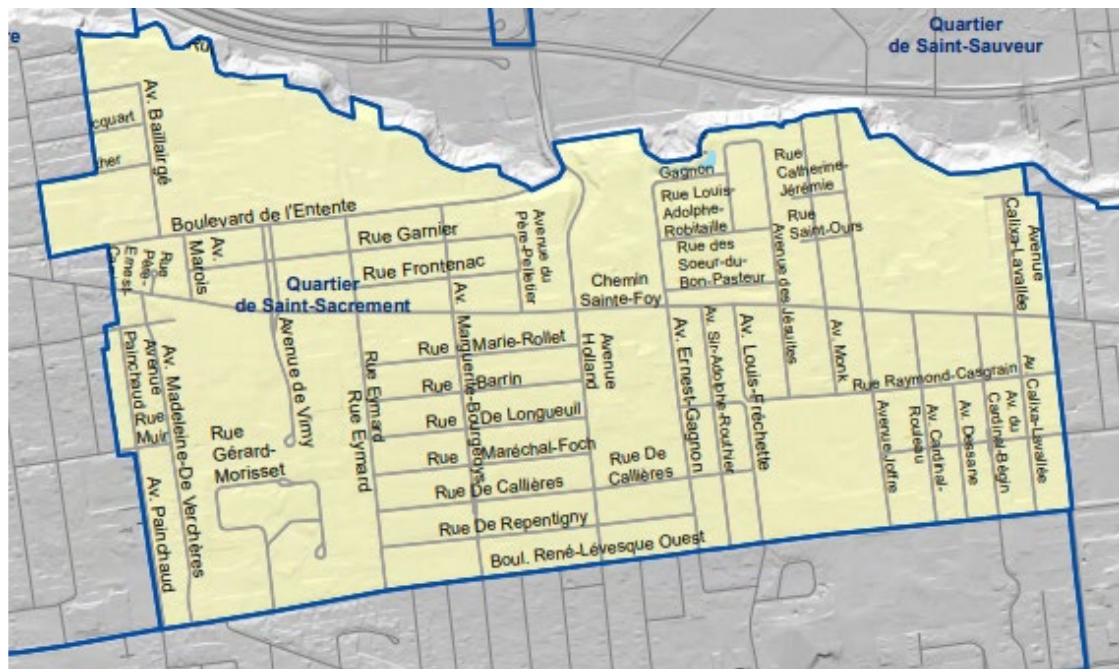
2.4 CONSEILLÈRES EN CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le conseil a été assisté au cours de l'année 2024 par madame Marie Lagier, cheffe d'équipe - consultations publiques de la Ville de Québec.

Le rôle principal de la conseillère en consultations publiques est de transmettre les résolutions, décisions et questions du conseil auprès des instances concernées de l'administration municipale et de veiller à ce qu'elles obtiennent réponse. Elle veille également au bon déroulement des assemblées.

2.5 LIMITES DU QUARTIER

Le quartier de Saint-Sacrement est limité au nord par le coteau Sainte-Geneviève, au sud par le boulevard René-Lévesque Ouest, à l'est par l'avenue Belvédère et à l'ouest par l'avenue Painchaud.



2.6 TABLEAU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

M o i s	R é u n i o n	V i l l e d e Q u é b e c	A u t r e a c t i v i t é	S u j e t	D a t e	N o m b r e d e m e m b r e s d u C A
J a n v i e r	AO			1^{ère} Assemblée	9 janvier	6/8
			PR	Retour sur les projets et prises de position du CQSS en 2023 et à venir en 2024	9 janvier	6/8
F é v r i e r		AE		Rencontre d'information et d'échange avec les administrateurs des conseils de quartier	13 février	2
			EV	Atelier d'initiation à la sculpture sur glace (activité du CQSS)	3 février	2
			RT	Rencontre mensuelle du la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE)	5 février	1
			RT	Rencontre des conseils de quartier de la ville de Québec	6 février	1
			RT	Rencontre de travail du CQSS	7 février	5
		FO		Formation de la Commission consultative sur la qualité de l'air	8 février	1
			RT	Comité de revalorisation de l'église du Très Saint-Sacrement	8 février	1
	AO			2^e Assemblée	13 février	7/8
			PI	Demande faite à la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm pour l'installation d'une station de réparation de vélos	13 février	7
			RT	Modifications à la réglementation concernant les critères applicables à un plan de construction	19 février	1
			EV	AGA de l'Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement	20 février	1
M a r s			PR	Présentation de la Commission consultative pour la Qualité de l'air aux conseils de quartier	22 février	1
			RT	Rencontre de travail du CQSS	4 mars	5/8
	AO			3^e Assemblée	12 mars	7/8
	SI			Séance d'information et d'échange sur le corridor scolaire du Collège Stanislas dans le secteur de l'avenue de Vimy	12 mars	7
A v r i l			PR	Présentation de la CUCQ aux conseils de quartier	21 mars	1
			RT	Rencontre de tous les conseils de quartier de la ville de Québec	2 avril	1
			RT	Rencontre sur les outils numériques collaboratifs de la Ville de Québec	3 avril	1
			RT	Rencontre de travail du CQSS	3 avril	6
			RT	Rencontre avec la fabrique SPJE	8 avril	1
	AG			Assemblée générale annuelle	12 avril	7/8
	AE			Consultation sur la vision du quartier de Saint-Sacrement 2024-2026	12 avril	7
	AO			4^e Assemblée	12 avril	8/8
		PR		Nouveaux aménagements cyclables dans le secteur de la Côte de la Pente-Douce	15 avril	1
			EV	Saint-Sacrement rayonne	20 avril	5
			EV	AGA CQ Montcalm	23 avril	1
			RT	Comité de requalification de l'église du TSS	25 avril	2
			RT	Déjeuner de travail	27 avril	7
			RT	Comité de requalification de l'église du TSS	1er mai	2
			RT	Rencontre pour la paroisse SPJE	6 mai	1

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement

M o i s	R é u n i o n	V i l l e d e Q u é b e c	A u t r e a c t i v i t é	S u j e t	D a t e	N o m b r e d e m e m b r e s d u C A
M a i	AO			5^e Assemblée	14 mai	6/8
	AO			Désignation de Mme Lise Santerre comme membre cooptée du conseil	14 mai	6/8
			EV	Spectacle reconnaissance des bénévoles	29 mai	3
J u i n		FO		Formation des nouveaux administrateurs	4 juin	2
	AO			6^e Assemblée	11 juin	7/9
		EV		5 à 7 réseautage des conseils de quartier	20 juin	3
			EV	Festival Québec Jazz dans Saint-Sacrement	29 juin	2
J u i l .			RT	Rencontre Paroisse PSPJE	2 juillet	1
A o û t			RT	Rencontre d'échange avec le Centre des loisirs Saint-Sacrement	1er août	1
			RT	Rencontre PSPJE	12 août	1
			RT	Rencontre d'échange avec la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm	19 août	1
			RT	Déjeuner d'échange et de préparation des administrateurs du CQSS	24 août	8
			RT	Rencontre d'échange pour le placement publicitaire du vidéo sur la sécurité routière du CQSS	29 août	1
S e p t e m b r e	AO			7^e Assemblée	10 sept.	8/9
	SI			Séance d'information et d'échange : Modification – zone de vignettes de stationnement sur l'avenue de Vimy et l'avenue Eymard	10 sept.	8/9
	PR			Dévoilement du vidéo du conseil de quartier de Saint-Sacrement en lien avec le programme de mobilisation sur la sécurité routière	10 sept.	8/9
		EV		Rencontre annuelle de la conseillère Catherine Vallières-Roland	11 sept.	2
		EV		AGA du Centre des loisirs Saint-Sacrement	12 sept.	2
		EV		Événement On jase loisir culturel en Capitale-Nationale	19 sept.	1
			SI	Sortie publique sur le tramway	20 sept.	1
			RT	Rencontre de travail du CQSS	24 sept.	7
O c t o b r e		PR		Rencontre sur le Plan d'urbanisme et de mobilité	3 octobre	1
			RT	Rencontre PSPJE	7 octobre	1
	AO			8^e Assemblée	8 octobre	7/9
	CP			Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier de Saint-Sacrement concernant une modification à la réglementation d'urbanisme afin d'autoriser l'aménagement de logements au rez-de-chaussée du 1515, chemin Sainte-Foy	8 octobre	7/9
			RT	Comité test pour le renouvellement de l'image de marque des conseils de quartier	17 octobre	1
			EV	Magique Saint-Sacrement	26 octobre	1
			RT	Rencontre préparatoire des administrateurs du CQSS	30 octobre	7
N o v .			RT	Assemblée SPJE	4 nov.	1
	AO			9^e Assemblée	12 nov.	6/9
				Présentation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement	12 nov.	6/9
			RT	Comité de requalification de l'église du Très Saint-Sacrement	18 nov.	2

Conseil de quartier de Saint-Sacrement

M o i s	R é u n i o n	V i l l e d e Q u é b e c	A u t r e a c t i v i t é	S u j e t	D a t e	N o m b r e d e m e m b r e s d u C A
		SI		Séance d'information sur le Centre de relations avec les citoyens (311 et 911)	19 nov.	2
			RT	Déjeuner de travail du CQSS	23 nov.	6
		CP		Consultation publique sur le projet de politique de stationnement	27 nov.	1
D é c			EV	Journée de la santé durable	3 déc.	1
		SI		Séance d'information sur la stratégie de sécurité routière 2025 - 2029	4 déc.	1
			EV	Assemblée des paroissiens de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard	5 déc.	3
			EV	Rencontre mensuelle des marguilliers de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard	5 déc.	1
			EV	Féerie Saint-Sacrement	7 déc.	5
	AO			10^e Assemblée	11 déc.	8/9
		PR		Présentation de l'équipe des corridors VivaCité (CVC) concernant le suivi du projet du chemin Sainte-Foy	11 déc.	8/9
Légende : CA Conseil d'administration ; AE Atelier d'échanges ; AG Assemblée générale ; AO Assemblée ordinaire ; AS Assemblée spéciale ; CP Consultation publique ; DM Document ; DO Demande d'opinion ; EV Événement ; FO Formation ; PI Projet d'initiative ; PR Présentation ; RP Rencontre préparatoire ; RT Rencontre de travail ; SI Séance d'information.						

3 RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous reproduisons ci-dessous les résolutions qui ont été prises en 2024 concernant des éléments importants pour le quartier et pour le conseil. Toutes les résolutions peuvent être consultées dans les [procès-verbaux](#) déposés sur la page web du conseil de quartier.

Résolutions concernant des éléments importants	Résultats
24-04-12 – 14 mai - CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) organise une journée d'activités pour souligner la Fête nationale du Québec le 24 juin 2024; CONSIDÉRANT que le CQSS a envoyé une demande de subvention au Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) et qu'il est en attente d'une réponse; CONSIDÉRANT que le Centre des loisirs Saint-Sacrement qui est un partenaire dans cette activité et que leurs locaux ont été réservés pour cette date; CONSIDÉRANT qu'une partie des activités sera offerte aux enfants du Centre des loisirs Saint-Sacrement et une autre partie pour une fête populaire avec spectacle en soirée; CONSIDÉRANT que des dépenses et engagements doivent être encourus au préalable de la réception du montant de la subvention du MNQ; CONSIDÉRANT que le projet est déjà bien enclenché et que divers intervenants doivent être contactés afin de réserver des équipements et/ou des prestations musicales et autres; CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec l'objectif de contribuer activement à faire de Saint-Sacrement un quartier vivant et animé du Plan d'action 2024-2026 du CQSS; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DUMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de déposer une demande de subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement. Advenant que la subvention du MNQ soit suffisante pour combler les besoins, ce budget de 2 350,00 \$ servira soit à bonifier l'offre de l'événement ou sera affecté à une autre activité similaire dans le quartier Saint-Sacrement.	Subvention obtenue.
24-04-13 – 14 mai - CONSIDÉRANT QUE l'agence 714, qui organise les diverses activités, indique chaque fois qu'aucun réseau Wi-Fi gratuit n'est disponible dans le secteur; CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) aimerait collaborer aux diverses activités en offrant un réseau Wi-Fi gratuit qui serait utilisé tant par les exposants que les visiteurs; CONSIDÉRANT QUE le CQSS est conscient des avantages d'offrir un service Wi-Fi gratuit et fiable dans ce secteur afin de bonifier l'offre de services; CONSIDÉRANT QUE déjà d'autres secteurs de la ville de Québec sont desservis par l'organisme ZAP Québec; CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec veut une dynamisation de l'artère commerciale du chemin Sainte-Foy; CONSIDÉRANT QUE le secteur entourant l'église du Très-Saint-Sacrement est aussi appelé à être développé à moyen terme et que des besoins de Wi-Fi seront aussi nécessaires; CONSIDÉRANT QUE plusieurs applications pour les cyclistes et piétons nécessitent un réseau Wi-Fi; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DUMENT	Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur.

APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de Verchères.

24-04-16 - 14 mai - Résolution pour appuyer le Festival Québec Jazz en juin dans le quartier Saint-Sacrement le 29 juin 2024 CONSIDÉRANT la tenue, samedi le 29 juin, d'un spectacle du Festival Québec Jazz en juin sur le chemin Sainte-Foy; CONSIDÉRANT l'importance de ce festival non seulement en tant qu'événement culturel mais également en tant que vecteur de dynamisme pour notre quartier; CONSIDÉRANT QUE le conseil croit fermement que cet événement contribuera de manière significative à enrichir la vie culturelle de notre communauté et à renforcer le tissu social en favorisant les échanges et les rencontres entre les résidents, les artistes et les visiteurs; CONSIDÉRANT QUE le festival représente une opportunité précieuse pour mettre en valeur les talents locaux et pour promouvoir les commerces et les entreprises de notre quartier; CONSIDÉRANT ENFIN QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite agir comme leader dans la mobilisation citoyenne et qu'il est impatient de voir le Festival Québec Jazz en juin prendre vie dans notre quartier et contribuer à son rayonnement et à son succès; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARC-ANTOINE ADAM, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de confirmer le soutien du conseil de quartier de Saint-Sacrement au projet déposé par l'Association des gens d'affaires du quartier Saint-Sacrement dans le cadre du Festival Québec Jazz en juin

Un spectacle s'est tenu dans le quartier au soir du 29 juin 2024.

24-04-20 – 14 mai- CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) reconnaît qu'il y a un manque d'une station de réparation de vélo dans le quartier; CONSIDÉRANT QUE, en vertu de l'article 118.4 du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, le CQSS peut soumettre une demande de subvention à la Ville pour la réalisation, seul ou en collaboration avec des membres du conseil du quartier ou des organismes, d'un ou de plusieurs projets visant l'amélioration du cadre de vie dans le quartier; CONSIDÉRANT QUE le nouveau corridor vélo cyclable (CVC) amènera, selon les sources de la Ville de Québec, un apport supplémentaire de cyclistes dans le quartier; CONSIDÉRANT QUE la croissance du nombre de cyclistes, selon les sources de la Ville de Québec, entraînera plus de bris mineurs sur les vélos; CONSIDÉRANT QUE, lors de l'implantation du CVC par la Ville de Québec, aucune infrastructure de réparation de vélo n'a été incluse dans le projet; CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm fait présentement une étude de faisabilité d'un projet de halte routière cycliste, incluant entre autres une station de réparation de vélo; CONSIDÉRANT QUE le coût d'une station de réparation de vélo est d'environ 5 500,00 \$; CONSIDÉRANT QUE le CQSS aimerait participer à ce projet en tant que partenaire minoritaire de 20 % ou 1 100,00 \$; CONSIDÉRANT QUE le projet est en lien avec l'objectif de promouvoir la sécurité et la responsabilité entre

La subvention a été obtenue et la station de réparation vélo a été réalisée.

automobilistes, cyclistes et piétons du Plan d'action 2024-2026 du CQSS; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DUMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de faire une demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et l'utilité d'une installation de réparation de vélo dans le quartier.

24-04-21 –14 mai - CONSIDÉRANT QUE les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue sont des endroits accessibles et agréables utilisés en majorité par les résidents du quartier; CONSIDÉRANT QU'il est apprécié et considéré important par les utilisateurs qu'il puisse être un endroit sécuritaire disposant d'un mobilier extérieur adéquat et ainsi favoriser son utilisation pour des rencontres et activités; CONSIDÉRANT QUE les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue ont déjà eu par le passé ce type de mobilier extérieur (chaises déplaçables, etc.) apprécié par les utilisateurs; CONSIDÉRANT QUE des résidents du quartier se sont exprimés sur les réseaux sociaux et en personne et demandent le retour de ce type de mobilier; CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement est un interlocuteur privilégié de la Ville de Québec et tente de répondre aux demandes raisonnables des citoyens; SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDY FORTIN, DUMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue.

La ville de Québec ne remettra pas le mobilier qui peut se déplacer par mesure de sécurité.

24-09-28 –10 septembre - CONSIDÉRANT l'importance de la mobilité durable dans le développement harmonieux du quartier Saint-Sacrement. CONSIDÉRANT le développement du réseau de pistes cyclables sur le territoire. CONSIDÉRANT la croissance de la pratique du vélo récréatif et utilitaire. CONSIDÉRANT le déploiement de l'offre et de l'utilisation des vélos à assistance électrique en libre-service (àVélo). CONSIDÉRANT les comportements parfois inadéquats et non sécuritaires de certains utilisateurs du vélo. CONSIDÉRANT les craintes pour la sécurité exprimée par certains citoyens. CONSIDÉRANT que le Code de la sécurité routière régit les comportements attendus de tous les usagers des voies de circulation. CONSIDÉRANT le besoin de sensibilisation et d'éducation compte tenu de la présence de nombreuses personnes âgées et de plusieurs zones scolaires dans le quartier. CONSIDÉRANT la nécessaire cohabitation harmonieuse et sécuritaire des différents modes de transport et ce, pour tous les résidents du quartier. CONSIDÉRANT la rentrée scolaire qui occasionne plus de déplacements notamment à certaines heures de pointe; SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDY FORTIN, DUMENT APPUYÉE PAR M. BERTRAND GEMME, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec:

→ de mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements attendus compte tenu de la nécessité du partage de la route et de l'importance de circuler de façon sécuritaire que ce soit un

automobiliste, un cycliste, un piéton ou un autre utilisateur (ex. : trottinettes)., → d'instaurer et assurer une surveillance policière des voies cyclables notamment aux heures d'affluence afin de sensibiliser les usagers, notamment les cyclistes, aux comportements sécuritaires à adopter et le cas échéant, sanctionner les contrevenants au Code de la sécurité routière.

24-09-31 – 10 septembre - CONSIDÉRANT l'existence du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, lequel pourrait contribuer à contrer la solitude des aînés; CONSIDÉRANT qu'une demande doit être soumise avant le 12 septembre afin d'obtenir le financement d'un projet; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DUMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater M. Michel Houle afin de déposer une demande de subvention au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour organiser des spectacles permettant de contrer la solitude chez ce segment de la population..

24-09-32 – 10 septembre - CONSIDÉRANT les préoccupations face à la santé, les défis que représente la gestion des déchets, les impacts environnementaux qui découlent de l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique; CONSIDÉRANT la diminution des sources d'eau et le besoin de préserver ce bien commun essentiel; CONSIDÉRANT le besoin d'informer les citoyens sur les enjeux liés à l'eau en les encourageant à développer de saines habitudes; CONSIDÉRANT qu'un litre d'eau embouteillé contient en moyenne 240 000 fragments de plastique détectables (nanoplastique) par litre d'eau, une quantité 100 fois plus grande estimée avant 2024; CONSIDÉRANT que la production d'une bouteille d'eau en plastique (en moyenne 30 grammes de plastique, soit du polytéréphtalate d'éthylène nécessite trois litres d'eau; CONSIDÉRANT les ressources limitées, que ce soit l'eau ou le pétrole, qui sont des éléments essentiels afin de fabriquer les bouteilles et que les compagnies se servent de l'eau des eskers ou autres; CONSIDÉRANT que plus d'un milliard de bouteilles d'eau de plastique sont vendues par année au Québec et que plus de 60% de bouteilles de plastique ne sont pas recyclées; CONSIDÉRANT que 43 villes au Québec, dont Montréal, et que des grandes villes européennes comme Paris, Bruxelles, Berlin et Berne sont certifiées Communautés bleues depuis 2016; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DUMENT APPUYÉE PAR MME LYNDY FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement s'engage à : ● Reconnaître et affirmer que le droit à l'eau et aux services d'assainissement est un droit de la personne ; ● Soutenir les valeurs du Cadre de référence de la Communauté bleue à la hauteur de ses capacités et faire la promotion des valeurs qui animent les Communautés bleues dans leurs activités ; ● Demander à la Ville de Québec d'adopter le Cadre de référence afin que Québec devienne une Communauté bleue, soit les trois résolutions suivantes : 1. Que la Ville de Québec reconnaisse et affirme que le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit de la personne; 2. Que la Ville de Québec mette fin progressivement à la vente de bouteilles d'eau jetables dans les installations municipales, les concessions détenues ou gérées par la municipalité et les machines distributrices qui se trouvent dans les établissements publics, à condition qu'il y ait un accès à l'eau potable

municipale dans ces établissements; 3. Que la Ville de Québec s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées dont elle est propriétaire et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; Et que la Ville s'engage de plus à : Prévoir plus de pichets d'eau pour les assemblées et les activités municipales; - Lancer une campagne de sensibilisation auprès du personnel et de la population pour expliquer les raisons qui sous-tendent ces décisions; - S'opposer à la privatisation, sur toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par l'entremise de partenariats public, privé ou de contrats de service de courte durée, et de s'engager à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; - Encourager le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité visant à soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées répondant aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics; - Transmettre une copie de la présente résolution à la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

24-09-33 – 10 septembre - Mme Santerre et M. Adam sont chargés de l'élaboration du mémoire sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029, lequel reprendra des points de l'ancien mémoire (2020-2024). La Ville demande réponse à trois questions : Partage de la route et perte des capacités perceptives; Enjeux particuliers du quartier; Solutions collectives à mettre en place. SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DUMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater Mme Lise Santerre et M. Marc-Antoine Adam afin de rédiger le mémoire du conseil de quartier de Saint-Sacrement concernant la Stratégie de sécurité routière 2025-2029, ce mémoire étant adopté de facto, des modifications seront apportées suivant les relectures pour un dépôt avant le 1er octobre 2024.	Le mémoire a été déposé.
24-10-40 – 8 octobre - SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DUMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville qu'un représentant de l'équipe VivaCité soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 12 novembre, pour expliquer les chiffres d'achalandage et d'utilisation du corridor VivaCité du chemin Sainte-Foy et en savoir plus sur les autres projets de corridors VivaCité.	Une présentation de l'équipe des corridors VivaCité a eu lieu en décembre.
24-10-41 – 8 octobre - CONSIDÉRANT QUE le Carnaval de Québec est un événement hivernal important et connu dans le monde entier; CONSIDÉRANT QUE la prochaine édition du Carnaval de Québec se déroulera du 7 au 19 février 2025; CONSIDÉRANT QUE l'organisation du Carnaval de Québec désire mettre en place des activités avec des partenaires géographiquement situés hors des lieux principaux et ce, afin de faire connaître les différents quartiers de la ville de Québec; CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite organiser à nouveau une activité en partenariat avec l'organisation; CONSIDÉRANT QU'UNE publicité ciblée ainsi que des frais d'organisation et d'autres coûts que le conseil de quartier ne peut assumer, peuvent être couverts par l'obtention d'une subvention pour un projet d'initiative; CONSIDÉRANT QUE cette activité aura lieu le samedi	Subvention obtenue.

8 février 2025 et que l'organisation du Carnaval de Québec dévoilera les activités partenaires au début de janvier 2025; CONSIDÉRANT QUE l'organisation du Carnaval de Québec est déjà au fait de cette activité et de ce partenariat et qu'elle accepte cette activité avec enthousiasme et veut en faire la promotion sur ses différentes plateformes; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec :

- Une subvention de 4 255,99 \$ pour un projet d'initiative visant la tenue d'une formation de sculpture sur glace le 8 février 2025 et que les sommes restantes seront assumées par une demande de partenariat via le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et avec l'organisation du Carnaval du Québec;
- De faire l'annonce de cette activité sur son site Web d'événements et tous les autres endroits disponibles, et ce, sans frais.

24-09-45 – 12 novembre - SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville qu'un représentant du RTC soit présent lors de la prochaine assemblée prévue le 10 décembre pour expliquer les déplacements des autobus dans le quartier et la question des autobus en transit dans les rues résidentielles.

Des représentants du RTC ont participé à l'assemblée de février 2025.

24-10-57 – 10 décembre - CONSIDÉRANT QUE, pour chaque demande de démolition assujettie au R.V.Q. 3117, - Règlement relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux et d'autres immeubles assujettis à la compétence de la CUCQ, un avis public est publié sur le site de la Ville et une affiche est visible sur le terrain de la propriété; CONSIDÉRANT QUE cette façon de faire est une information passive et impose une charge supplémentaire aux membres du conseil de quartier qui doivent trouver par eux-mêmes l'information sur les démolitions plutôt que de la recevoir en toute transparence; CONSIDÉRANT QUE la CUCQ aurait avantage à optimiser et à moderniser ses modes de consultation et d'information et ainsi faire preuve de plus d'ouverture envers les citoyens; CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier est un partenaire privilégié de la Ville de Québec; CONSIDÉRANT QUE l'information et la mobilisation des résidents est un excellent moyen pour favoriser un urbanisme citoyen. SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDIA FORTIN, D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de faire une demande officielle à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) afin que celle-ci informe systématiquement le conseil de quartier de Saint-Sacrement à propos des demandes de démolition sur le territoire du quartier. Ainsi, cela favorisera l'information et la gestion du changement par les citoyens concernés de même que leur mobilisation autour des enjeux d'urbanisme et de conservation.

Le secrétariat de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec transmettra dorénavant par courriel à l'ensemble des conseils de quartier une copie de l'affichage public des demandes de démolition.

4 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les activités du conseil réalisées en 2024 ont été regroupées par ordre chronologique et selon les thèmes retenus dans son [Plan d'action 2024-2026](#).

4.1 UN QUARTIER ANIMÉ OÙ IL FAIT BON VIVRE ENSEMBLE DANS LA SOLIDARITÉ, L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ

4.1.1 Contribuer activement à faire de Saint-Sacrement un quartier vivant et animé

- Église Saint-Sacrement – Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard – Espace communautaire Saint-Sacrement - le conseil participe aux activités d'Espace communautaire Saint-Sacrement et à celles de la Fabrique.
- Atelier d'initiation à la sculpture sur glace – cet atelier s'est tenu le 3 février 2024 et a remporté un grand succès. Quinze blocs de glace ont été sculptés et des participants de partout se sont présentés. Le conseil a par conséquent entrepris des démarches pour répéter l'événement en 2025.
- Saint-Sacrement Rayonne – L'événement Saint-Sacrement Rayonne, une activité d'animation familiale, s'est déroulé le 20 avril 2024, de 10 h à 16 h, sur le chemin Sainte-Foy, qui était piétonnier pour l'occasion. Plusieurs centaines de personnes y ont participé tout au long de la journée. Le conseil de quartier de Saint-Sacrement était présent pour faire part de ses activités.
- Fête du printemps - En mai, les grands et les petits se sont réunis au parc Saint-Sacrement pour profiter des activités organisées par le Centre des loisirs Saint-Sacrement.
- Fête Nationale – d'importants efforts ont été déployés en 2024. Pendant la journée, plusieurs activités ont été organisées à l'intention des familles tandis qu'un programme musical a animé la soirée.
- Festival Québec Jazz en juin – pour l'occasion, une scène a été érigée à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et un spectacle a été présenté le 29 juin. À la suite de la réception favorable, cet événement devrait être de retour en 2025.
- Saint-Sacrement en fête – le 7 septembre c'était le retour de la fête annuelle pour célébrer la fin des vacances.
- Magique Saint-Sacrement – l'édition 2024 s'est tenue le samedi 26 octobre.

4.1.2 Contribuer activement à faire de Saint-Sacrement un quartier accessible et solidaire

- Le conseil n'a pas eu l'occasion de travailler sur cette question cette année.

4.2 UN QUARTIER SÉCURITAIRE POUR TOUS ET ENCORE PLUS VERT

4.2.1 Promouvoir la sécurité et la responsabilité entre les automobilistes, cyclistes et piétons

- **Séances d'information et d'échange** – Une séance d'information et d'échanges s'est tenue à l'assemblée de mars concernant le corridor scolaire du collège Stanislas dans le secteur de l'avenue de Vimy. En complément, une autre séance d'information, celle-ci relative à un projet de modification de la zone de vignettes de stationnement sur l'avenue de Vimy et l'avenue Eymard, s'est tenue à l'assemblée de septembre.
- **Corridor scolaire du Collège Stanislas et rues avoisinantes**
- **Zones accidentogènes du chemin Sainte-Foy**
- **Saillie de trottoirs sur le boulevard de l'Entente** – Le conseil s'est fait le porte-parole de nombreux citoyens pour obtenir une meilleure signalisation aux abords de la saillie.
- **Projet de mobilisation à la sécurité routière** – Le conseil de quartier a obtenu une subvention de 3 000 \$ pour réaliser une vidéo sur la sécurité routière, qui a été diffusée en septembre 2024.
- **Mémoire sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029** – Le conseil a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation de la Ville sur sa prochaine stratégie de sécurité routière. Des recommandations ont été formulées, notamment sur la sécurité près des intersections et depuis la mise en service du Corridor VivaCité. Le sujet demeure d'actualité..
- **Corridor cyclable** – Désormais renommé Corridor VivaCité, ce projet a fait l'objet d'une présentation sur la fréquentation en décembre 2024. De nombreux citoyens se sont déplacés pour l'occasion et ont pu questionner les représentants de l'équipe VivaCité.
- **Station de réparation vélos** – En complément au Corridor VivaCité, le conseil a obtenu une subvention de la Ville de Québec pour contribuer à la réalisation d'une station de réparation de vélos, en collaboration avec la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm. Cette station a été mise en service en août 2024.
- **Corridor scolaire du Collège Stanislas**, ce projet s'est concrétisé en 2024 et la question du stationnement pour les résidents de l'avenue de Vimy soulève encore des critiques chez les citoyens. La situation est à suivre.

4.3 UN CONSEIL DE QUARTIER DYNAMIQUE, IMPLIQUÉ ET AU SERVICE DES CITOYENS

4.3.1 Poursuivre et intensifier les contacts avec les citoyens

- **Rêvez votre quartier** – un atelier de réflexion citoyenne s'est tenu en avril 2024 afin d'élaborer la vision 2025-2035 du quartier.
- **Demande d'opinion** – Une demande d'opinion concernant une modification à la réglementation d'urbanisme a été soumise en octobre 2024 au conseil de quartier par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou afin d'autoriser l'aménagement de logements au rez-de-chaussée du 1515, chemin Sainte-Foy. Le projet consiste en une modification du zonage afin de permettre l'aménagement de logements au rez-de-chaussée de l'immeuble, dans ce qui était

autrefois des locaux commerciaux. Le conseil a formulé une recommandation favorable au changement de zonage.

4.3.2 Partenariat, financement, subventions

- **Projets d'initiative** –En vertu de [l'article 35.16](#) de sa Charte, la Ville peut verser des subventions aux conseils de quartier pour les soutenir dans la réalisation de projets reliés à leur mandat ou leur plan d'action. Quatre projets d'initiative sont ainsi subventionnés au conseil de quartier :
 - Fête Nationale** – une subvention de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement de concert avec le Centre des loisirs Saint-Sacrement dg le Mouvement national des Québécoises et Québécois ;
 - Station de réparation de vélos** – une subvention de 1 100 \$ a été obtenue pour collaborer à la réalisation de cette station, en collaboration avec la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm;
 - Projet Contrer la solitude des personnes âgées** –Préoccupé par la solitude et l'isolement qui frappent souvent les personnes âgées, un projet de prestations musicales a été mis de l'avant par le conseil de quartier. Ce projet a consisté à organiser un spectacle aux Jardins Saint-Sacrement;

4.3.3 Faciliter la concertation et les échanges entre les organismes du quartier

- **Centre des loisirs Saint-Sacrement** - Une membre du conseil d'administration siège également au conseil d'administration de cet organisme, ce qui permet de tisser des liens et de favoriser la concertation au sein des organismes communautaires du quartier.
- **Participation à Espace communautaire Saint-Sacrement** - 2 administrateurs du conseil d'administration participent aussi aux différentes rencontres dont 1 qui en aussi ce qui permet de voir la vision et les projets à venir.
- **Participation à la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard** - 1 membre du conseil d'administration siège aussi comme marguillier ce qui apporte des informations récentes et valides.
- **Invitation aux organismes du milieu** : le conseil invite régulièrement des organismes du milieu à présenter leur mission, leurs priorités : les Amis de la terre, l'Association des gens d'affaires, etc.

4.3.4 Promouvoir les échanges inter-conseils de quartier

- **Table de concertation Vélo des conseils de quartier** –Un membre du conseil d'administration représente le conseil à la Table de concertation Vélo. Il assiste aux rencontres

mensuelles de la Table qui s'intéresse de plus près au développement des liens cyclables dans le quartier.

4.3.5 Moderniser l'image

Comité test sur la nouvelle image des conseils de quartier - La ville de Québec et les conseils de quartier veulent moderniser l'image des conseils de quartier. Deux rencontres préparatoires ont eu lieu et le résultat de ceci devrait être connu au milieu de 2025.

4.3.6 Relayer l'information sur les enjeux urbains

- **Monmontcalm** –Le conseil a renouvelé son abonnement et son appui au média web d'information locale Monmontcalm.com qui fait la promotion des activités dans les quartiers de Montcalm et de Saint-Sacrement, et qui diffuse l'actualité locale.
- **Page Facebook** Plus d'une vingtaine de publications ont paru sur la [page Facebook](#) du conseil en 2024.
- **Groupe Facebook** –En marge de la page Facebook du conseil de quartier, le groupe privé [Quartier Saint-Sacrement : ses résidents au cœur de Québec](#) a vu le jour en mai 2021. Le groupe se veut un espace communautaire et social dédié à la population du quartier. Après deux an et demi d'existence, le groupe compte environ 1 200 membres.
- **Formation des administrateurs** –Les membres du conseil d'administration ont participé à diverses formations dispensées par la Ville concernant le mandat et le fonctionnement des conseils de quartier, les rôles des administrateurs, l'urbanisme, le Centre de relation avec les citoyens et la collecte des résidus alimentaires. Quelques membres ont aussi participé à l'activité de reconnaissance des conseils de quartier organisée par la Ville en juin.

4.3.7 Poursuivre la conservation de la mémoire du quartier

- **Blogue Saint-Sacrement Illustré** –En septembre 2016, bénéficiant d'un projet d'initiative de 2 000 \$ de la Ville de Québec, le conseil de quartier mettait en place le [blogue Saint-Sacrement illustré](#) ainsi que le [groupe Facebook](#) du même nom avec pour objectif de faire connaître l'histoire ancienne du quartier.
Le projet d'initiative s'est poursuivi en 2019 avec une nouvelle subvention de 2 000 \$. Aucune publication n'a été produite en 2021. Le projet d'initiative a été reconduit en 2024. Aucune nouvelle activité n'a été réalisée de sorte que le budget de 875 \$ est reporté en 2023.

5 ÉTATS FINANCIERS

En 2024, le conseil de quartier Saint-Sacrement a bénéficié d'un budget de fonctionnement (2 500 \$) et de subventions de la part de la Ville de Québec (10 950 \$). Les dépenses de fonctionnement ont trait aux frais de secrétariat (1 420 \$), frais de banque (418.51 \$), abonnement à Monmontcalm (38 \$), mise à jour du Registraire des entreprises (43.69 \$) et papeterie (551.24 \$).

BILAN	\$	\$
ACTIF	2024	2023
Budget de fonctionnement	-445	179
Subvention à recevoir		2 038
Part de qualification	5	5
Projet Mobilité durable	554	539
Projet Blogue	619	603
Projet Spectacle Noël (Photos)	300	650
Projet Spectacles Aînés		
Projet Sculpture sur glace	5 374	1 500
Projet Fête Nationale	136	
Projet Sécurité routière	2 474	3 386
Total de l'actif	9 017	8 900
PASSIF		
Chèques en circulation	361	150
Total du passif	361	150
Avoir net	8 657	8 750
Total du passif et de l'avoir net	9 017	8 900
ÉTAT DES RÉSULTATS	\$	\$
REVENUS		
Budget de fonctionnement	2 500	2 960
Projet Mobilité durable	14	13
Projet Blogue	16	19
Projet Spectacle Noël (Photos)	-350	
Projet Spectacles Aînés		2 000
Projet Vélo Réparation	1 100	
Projet Sculpture sur glace	7 106	
Projet Fête Nationale	5 150	
Projet Sécurité routière	3 000	3 000
Revenu d'intérêts	5	4
Total des revenus	18 541	7 996
DÉPENSES		
Budget de fonctionnement	3 078	2 927
Projet Mobilité durable		
Projet Blogue		300

Conseil de quartier de Saint-Sacrement

Projet Spectacle Noël (Photos)	300	
Projet Spectacles Aînés	2 000	1 500
Projet Vélo Réparation	1 100	
Projet Sculpture sur glace	3 232	
Projet Fête Nationale	5 014	
Projet Sécurité routière	3 912	4 042
Total des dépenses	18 635	8 769
Excédent des revenus sur les dépenses	-94	-773
Actif net au 31 décembre de l'année précédente	8 750	9 524
Actif net	8 656	8 750